

MAIRIE DE VEROSVRES

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2023

Présents : Françoise BASSET-MATHIEU, Lionel CABATON, Jean-Didier CHARVET, Danièle DUFOUR, Laurence GUILLOUX, Alain JOLY, Éric MARTIN, Gilles ROUGET, Denise TABOULOT, Séverine THOMAS.

Excusée : Céline KUBIACZYK.

Secrétaire de Séance : Danièle DUFOUR.

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 28 avril 2023 à l'unanimité.

- ETUDE DES DEVIS DE L'AMENAGEMENT D'UNE PERGOLA POUR LE COMMERCE

*** - Délibération n° 2023_11**

AMENAGEMENT D'UNE PERGOLA POUR LE COMMERCE

Le Maire présente les devis réactualisés des différentes entreprises de l'aménagement d'une pergola sur la terrasse du commerce avec carport plein.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir une offre de fourniture et pose d'une pergola en aluminium,

CHARGE le Maire et les Adjointes de négocier les derniers détails (emplacement des poteaux, couleur du plafond, éclairage, etc...) et le délai de livraison avec les deux entreprises retenues : Société RADENNE et FEBVRE MENUISERIES.

- TRAVAUX DE VOIRIE

* Le devis de la société THIVENT, titulaire du marché de voirie communautaire, a été étudié par la commission. Le conseil valide les choix de travaux, à savoir : Route de Corcelles, Chemin de la Burtinière, Route des Ducs, route des Moreaux, Chemin de Sarre et Impasse du stade.

* La première livraison d'enrobé à froid va être disponible la semaine prochaine.

* Travaux RCEA : Des traversées de route sont effectuées pour le passage des réseaux électriques par ENEDIS. La société Hydrogéotechnique effectue des sondages le long de la RCEA.

* Il a été signalé qu'un panneau de nom de voie « route de Mont » a été installé sur la commune de SIVIGNON au lieu-dit Les Têtes. Celui-ci interfère avec les noms de route donnés par SIVIGNON. A vérifier et modifier la place du panneau si besoin.

- COMPTE-RENDU DES REUNIONS INTERCOMMUNALES

* La communauté de Communes demande que chaque commune donne un avis sur le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) du SCOT. Ce document a été envoyé à tous les conseillers afin de donner leur avis. Il en ressort massivement que notre territoire n'est pas mentionné dans ce document, la centralité étant principalement autour des villes. Ce DOO ne correspond pas à la vision de notre commune.

Le sujet du photovoltaïque est également souligné. Le Maire rappelle la loi du 10 mars 2023 indiquant que les communes devront proposer des terrains pour les Energies Renouvelables.

* Le SMAAA a organisé à la salle communale de Vérosvres une réunion d'échange avec les représentants du monde agricole de la commune sur le sujet des difficultés d'abreuvement du bétail durant les périodes de sécheresse climatique de plus en plus fréquentes rencontrées par les éleveurs.

- AFFAIRES DIVERSES

* Salle Polyvalente : Les élus rencontrent des entreprises spécialisées afin de discuter des différentes possibilités de travaux d'aménagement.

* AFFAIRES SCOLAIRES

Mme LEMESRE, inspectrice de l'éducation nationale a rencontré le Maire, les Adjoints et le Maire de Beaubery. Une proposition de convention de ruralité lui a été soumise. Elle a apprécié la bonne entente entre les 2 communes et les efforts menés pour maintenir les effectifs.

* L'association Equilibre Solidarité a informé le Maire que l'école humanitaire « Tisseurs de fraternité » va ouvrir ses portes en octobre prochain dans les locaux de l'ancien lycée Marguerite Marie aux Janots.

* CIMETIERE

- Délibération n° 2023_12

Reprise case Columbarium à Mme JARRY Patricia

Le Maire rappelle que Mme JARRY Patricia avait acheté une case au Columbarium en 2021. Il porte connaissance du courrier de celle-ci souhaitant que la commune annule son achat de concession et lui rembourse la somme versée de 950 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la demande de Mme JARRY Patricia souhaitant revendre la case au columbarium achetée en juillet 2021,

ACCEPTTE de rembourser Mme JARRY Patricia du montant de 900 €,

DIT que les frais de dossiers d'un montant de 50 € restent à la charge de Mme JARRY Patricia,

CHARGE le Maire d'effectuer les écritures comptables nécessaires.

* Des panneaux indiquant de tenir les chiens en laisse et ramasser les déjections vont être installés dans le bourg.

* Le fleurissement a été effectué par les bénévoles, en collaboration avec les employés communaux.

* La prochaine réunion est fixée au 07 juillet 2023.
La séance est levée à 22h30.

VU par Nous, Maire de la commune de VEROSVRES, pour être affiché le 08 juin 2023 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire,
Eric MARTIN

Les Conseillers Municipaux,